

AFTER'S COOL – études accompagnées 9-11S

Lausanne, le 16 juillet 2019

Madame, Monsieur, chers Parents,

L'établissement de Villamont a mis sur pied une structure destinée aux élèves du cycle secondaire 9-11 qui ont besoin d'encadrement pour effectuer leurs devoirs. La participation à cette prestation, nommée **After's Cool**, est facultative, mais nécessite une inscription.

A l'*After's Cool*, l'élève bénéficie de la présence d'accompagnant-e-s de devoirs qui ont pour mission de l'aider et l'encourager dans la réalisation de ses devoirs.

L'*After's Cool* est organisé à l'**Annexe du collège de Saint-Roch** (Espace d'accueil) et est **ouvert le lundi, mardi et jeudi de 15h30 à 18h00**. L'inscription implique une participation financière de CHF 125.- par semestre pour les 3 jours de fréquentation (CHF 90.- pour deux et CHF 45.- pour un seul jour). Cette participation comprend l'encadrement ainsi qu'une collation et est gérée par le Service des écoles de la Ville de Lausanne.

Les études accompagnées commencent le mardi 17 septembre 2019 et finissent le jeudi 18 juin 2020.

L'élève qui s'inscrit s'engage à :

- y venir régulièrement, un contrôle des présences étant assuré ;
- réaliser activement ses devoirs ;
- se munir de son agenda et du matériel nécessaire à la réalisation de ses devoirs ;
- adopter un comportement adéquat et respecter le matériel et le lieu où il se trouve.

Le règlement interne de l'établissement reste en vigueur durant les devoirs accompagnés et la direction se réserve le droit d'exclure un élève dont le comportement nuirait au climat de travail.

L'élève qui termine ses devoirs avant la fin de la prestation peut quitter les lieux. Toutefois, avant d'être libéré, l'élève doit apporter la preuve que son travail pour le lendemain au moins soit entièrement accompli et correctement fait. Il est important de rappeler qu'il appartient aux parents de s'assurer que l'ensemble des devoirs a été réalisé.

Afin de confirmer que l'information vous est bien parvenue, nous vous remercions de remplir et de signer le coupon au verso (que vous inscriviez ou non votre enfant) et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, chers Parents, nos meilleures salutations.



Florence Borel
Doyenne



Didier Schweizer
Responsable communal pour les
prestations DAC

AFTER'S COOL – études accompagnées 9-11S

Coupon-réponse pour l'inscription 2019-2020

Merci de remplir ce coupon et de le remettre au maître/à la maîtresse de classe au plus tard **pour le lundi 2 septembre 2019**.

Nom de l'élève: Prénom de l'élève :

Classe : Téléphone des parents

J'ai pris connaissance des conditions d'admission à l'**After's Cool de St-Roch** et

- pour le moment, je ne désire pas y inscrire mon enfant.**
- je désire y inscrire mon enfant selon les indications ci-dessous.**

A cocher selon l'horaire et les disponibilités de l'élève.

	15h30-17h30	16h15-18h00	17h00-18h00
<i>lundi</i>			
<i>mardi</i>			
<i>jeudi</i>			

*N.B. : les jeunes se rendent directement à l'**After's Cool** dès la fin des cours à 15h25. Ceux qui finissent l'école à 16h15 ou 17h00 peuvent également y participer.*

Remarque:.....

Le semestre des devoirs accompagnés commence le mardi 17 septembre 2019.

En cas d'inscription, je m'engage à payer la participation forfaitaire prévue pour chaque semestre, dès réception du bulletin de versement. La somme est due quel que soit le nombre de séances suivies. En cas de difficultés financières, un contact peut être établi avec l'assistante sociale de notre établissement (tél. 021 315 47 73 ou 079 367 19 18).

Rappel des frais de participation semestriels selon les jours de fréquentation :	1 jour	CHF 45.-
	2 jours	CHF 90.-
	3 jours	CHF 125.-

Adresse de facturation :

Nom :

Adresse :

Date :

Signature :